

Communiqué de presse Premio Gambrinus « Giuseppe Mazzotti » (2537 signes)

## **La CIPRA honorée pour son rapport sur l'état des Alpes**

**Les membres renommés du jury du prix littéraire italien Premio Gambrinus « Giuseppe Mazzotti » ont attribué à la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) -dont le siège est situé à Schaan/F- une mention spéciale pour son 3ème rapport sur l'état des Alpes. Ils ont souligné en termes élogieux le fait que, avec cette publication, la CIPRA ne se contente pas de pointer les problèmes mais qu'elle présente aussi des solutions qui font leurs preuves.**

«Ecrit par de nombreuses mains, dans les montagnes et avec des gens de la montagne : ce troisième rapport sur l'état des Alpes de la CIPRA s'impose comme le projet le plus crédible et le plus compréhensible en faveur de l'avenir des Alpes. » C'est ainsi qu'ont justifié leur décision les personnalités du monde de la culture qui composaient le jury du Premio Gambrinus « Giuseppe Mazzotti » dont le siège est situé à San Polo di Piave/I. Le jury du prix littéraire italien a estimé que le 3<sup>ème</sup> rapport sur l'état des Alpes « Nous les Alpes ! Des femmes et des hommes façonnent l'avenir » était un ouvrage de très grande qualité. Et de poursuivre qu'en décrivant les dangers potentiels, ce livre documente et collecte le savoir, le talent et l'imagination dont les habitant-e-s des montagnes font preuve pour contrer avec créativité et innovation les risques naturels et le déclin de la montagne. Publié en quatre langues, il mérite selon le jury d'être diffusé dans les écoles, les institutions et les familles des Alpes.

### **Un prix issu d'une longue tradition**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, CIPRA, est à l'origine de ce 3ème rapport sur l'état des Alpes, qui s'appuie sur la vaste étude « Avenir dans les Alpes », ainsi que d'un scénario de renouveau pour la montagne. Le 15 novembre, son directeur, Andreas Götz, se rendra du siège de Schaan/FL à San Polo di Piave/I, afin de participer à la cérémonie de remise des prix et de recevoir la mention spéciale.

Ce prix littéraire a été créé en l'honneur de Giuseppe Mazzotti (1907-1981), célèbre écologiste, écrivain, chercheur, voyageur et passionné de montagne. Il est attribué pour la 26<sup>ème</sup> fois cette année dans les catégories littérature de montagne, littérature de recherche et littérature écologiste. Depuis sa naissance en 1982 par la famille, les amis, la commune natale de cet Italien et le Touring Club Italien, un grand nombre d'autres prix sont venus s'y ajouter, comme « Finestra sulle Venezie » (1989), « Artigianato di Tradizione » (1993) et « Veneto Banca – La Voce dei Lettori » (2005).

Schaan, 20.10.2008



Plus d'informations sur:

[www.cipra.org/fr/3eme-rapport-alpin](http://www.cipra.org/fr/3eme-rapport-alpin)

[www.premiomazzotti.it](http://www.premiomazzotti.it)

Pour toute question, contacter:

Andreas Götz, directeur CIPRA International Tél. +423 237 40 30

## **CIPRA, une organisation aux activités et aux visages multiples**

(1933 signes)

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA, s'engage depuis plus d'un demi-siècle en faveur d'un développement durable dans les Alpes. Cette organisation non gouvernementale cherche des moyens de concilier les intérêts écologiques, économiques et sociaux dans l'espace alpin.

La CIPRA est présente dans sept pays alpins, à savoir l'Allemagne, la France, l'Italie, le Liechtenstein, la Suisse, la Slovénie et l'Autriche. Au Tyrol du Sud, elle dispose d'une représentation régionale. Cette organisation faitière chapeautant plus de 100 organisations membres s'entend comme une plate-forme moderne dédiée à toutes les questions intéressant les Alpes. Elle collecte des données et des faits sur des thèmes comme le climat, les transports, l'agriculture de montagne, le tourisme, l'énergie et la construction, les traite et les met à la disposition des personnes intéressées, qu'elles se trouvent dans les Alpes ou ailleurs.

La protection des Alpes doit-elle être assurée par en haut, au niveau des gouvernements ? Ou émaner de la base, des communes et de la population ? Les deux approches sont essentielles, la CIPRA en est convaincue. C'est pourquoi elle a initié et elle suit de près le devenir du traité international, qu'est la Convention alpine, tout en animant des réseaux d'acteurs communaux et régionaux. Une double stratégie au service de la protection des Alpes, qui a fait ses preuves.

L'équipe de CIPRA International, l'organisation faitière qui regroupe les CIPRA nationales, offre un visage tout aussi varié que les questions et les activités qu'elle traite. Son siège, à Schaan/FL, regroupe des femmes et des hommes issus de quasiment tous les pays alpins : Allemagne, France, Italie, Autriche, Slovénie et Suisse. Tous sont réunis pour chercher ensemble des solutions aux défis du futur, lancer de nouveaux projets ou encore organiser des plates-formes d'échange de savoir entre acteurs de l'espace alpin.

Plus d'informations sur [www.cipra.org](http://www.cipra.org)